

CONDITIONS GENERALES

Les ateliers verts du Jardin Botanique de Genève

Délai d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au mardi midi précédant la date de l'atelier, dans la limite des places disponibles.

Païement

Une confirmation d'inscription/facture, payable à réception, sera envoyée par messagerie électronique, avec les indications de paiement. L'inscription sera considérée comme définitive à réception du paiement.

Inscription groupée

Les parents qui souhaitent inscrire plusieurs enfants à un même atelier sont priés de préciser s'il s'agit de frères et sœurs ou d'amis (max. 3 enfants).

Désistement

Il n'est effectué aucun remboursement en cas de désistement. Nous acceptons volontiers un autre enfant, dont les coordonnées complètes devront être fournies la veille de l'atelier au plus tard.

Conditions de participation

Le Jardin Botanique de Genève et Uni3 Université des seniors – Genève (Uni3) partent du principe que les parents évaluent la capacité physique et psycho-sociale de l'enfant à participer aux activités dans les meilleures conditions pour elle ou lui et dans le respect du groupe. En cas de difficulté importante durant l'atelier, l'organisateur-trice contactera le parent afin qu'elle ou il vienne chercher son enfant.

Responsabilité

L'enfant doit être au bénéfice d'une assurance accident.

Le Jardin Botanique de Genève et Uni3 se déchargent de toute responsabilité en cas d'un accident qui surviendrait dans le cadre d'un atelier.

Le Jardin Botanique de Genève et Uni3 ne sauraient être tenus responsables de vols ou pertes d'objets personnels durant les activités.